



Licence professionnelle Intervention sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intervention sociale. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027863

HAL Id: hceres-02027863

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027863>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Intervention sociale

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

Sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Intervention sociale* fut l'une des cinq premières licences professionnelles (LP) créées en 2000. Elle forme des professionnels du domaine social et éducatif exerçant dans les secteurs de l'inclusion sociale, de l'insertion sociale et de la formation. La formation est ouverte à la formation initiale et à la formation continue.

La formation est située au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences économiques, sociales et de gestion de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). La formation se déroule à Reims.

Depuis 2006, elle est organisée en deux parcours : un parcours *Aide à l'insertion professionnelle* et un parcours *Métiers de l'urgence sociale*. Environ 400 dossiers sont reçus pour la sélection de 40 étudiants avec un effectif stable, réparti à 50 %/50 % entre les deux parcours. 80 % des étudiants sont inscrits en formation initiale, 20 % en formation continue dont cinq-six candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) chaque année. La formation est en alternance d'une semaine à l'université et de deux semaines en entreprise sur 857 heures dont 432 heures d'enseignement.

Analyse

Objectifs
Le but de la LP <i>Intervention sociale</i> est de croiser théorie et pratique. L'objectif visé est que les étudiants ne se contentent pas d'appliquer des dispositifs mais deviennent de véritables acteurs du changement social. En fin de formation, l'étudiant est en mesure de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des projets d'insertion et d'accompagnement. Les débouchés professionnels sont : accompagnateur d'insertion, animateur social auprès de différents publics (gens du voyage, consommateurs de drogues, demandeurs d'asile), et aussi les métiers liés à l'emploi comme conseiller emploi, conseiller en formation, conseiller en insertion, formateur, travailleur social au sein d'institutions variées comme les organisations non-gouvernementales (humanitaires, caritatives, illettrisme...), les résidences, les conseils départementaux, les établissements spécialisés, les organismes de formation, les structures d'insertion...
Organisation
La LP fonctionne sur le principe d'une alternance université/entreprise sur deux semestres avec 60 crédits européens répartis sur neuf unités d'enseignement. Tous les étudiants sont en stage alterné (26 semaines de stage sur l'année) avec une semaine de cours et deux semaines de stage. La maquette comprend au total 525 heures de stages dont 120 heures pour le projet tuteuré et 432 heures de théorie. La maquette n'amène que peu de différenciation entre les deux parcours : la majorité des enseignements et des intervenants sont communs aux deux parcours. Compte tenu de l'effectif moyen d'étudiants (40 étudiants par promotion avec une répartition 50 %/50 % entre les deux parcours), une plus grande différenciation entre les deux options proposées devrait être possible.

Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>Intervention sociale</i> est une formation professionnelle qui s'appuie sur un nombre diversifié d'enseignants-chercheurs de l'URCA et hors URCA ainsi que sur de nombreux professionnels du secteur au niveau régional, en particulier en lien avec tous les partenaires de l'insertion, du secours d'urgence et de la formation. Le dossier ne permet pas de disposer de la liste des intervenants et de leur fonction pour les deux parcours.</p> <p>De nombreux professionnels interviennent dans la formation et des partenariats ont été noués avec des acteurs régionaux et nationaux du secteur (Chambre régionale de l'économie sociales et solidaire, Conseil régional, Fédération nationale des associations d'accueil et d'insertion...). La formation bénéficie du soutien de la région Grand Est. Une liste d'organismes partenaires (associations régionales et nationales comme la Croix rouge...) est fournie.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique s'appuie sur des intervenants variés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des enseignants-chercheurs titulaires ou associés, qui assurent 43 % des heures, choisis en fonction de leurs thèmes de recherche et issus de l'URCA et de la région parisienne. - Des professionnels, qui assurent 57 % des heures, choisis en fonction de leur expertise dans le domaine de l'intervention sociale ; ils exercent des responsabilités dans des structures variées du domaine (directeurs d'établissements, directeurs de services, formateurs professionnels). <p>Le responsable de la LP assure la coordination de l'équipe pédagogique, ce qui passe en particulier par des réunions régulières (quatre-cinq par an).</p> <p>Les enseignants-chercheurs sont principalement rattachés aux sections 11 « Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes » et 19 « Sociologie, démographie » du Conseil National des Universités (CNU). Un enseignant-chercheur appartient à la section 27 « Informatique » et un seul (section 5 « Sciences économiques ») au champ du droit, de l'économie et de la gestion, domaine de rattachement pourtant de la formation.</p> <p>Il aurait été intéressant de connaître, pour les enseignants-chercheurs, leurs domaines de recherche, et pour les professionnels, leurs fonctions et les noms de structures au sein desquelles ils travaillent.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Avec 200 candidatures reçues, la LP accueille 40 étudiants par an (20 par parcours). Les effectifs sont en baisse depuis 2014. 80 % des étudiants sont inscrits en formation initiale, 20 % en formation continue (dont cinq-six candidats à la VAE chaque année).</p> <p>Le taux de réussite se situe autour de 90 %, le salaire moyen net de sortie est à 1 400 €/mois ; ce qui peut paraître faible compte tenu du niveau de responsabilité requis et peut traduire aussi un manque de considération pour le travail social. Le diplôme permet une bonne insertion professionnelle, le stage étant souvent une forme de pré-embauche. L'embauche se fait sur des postes qui correspondent à la formation, même si le secteur ne reconnaît pas, pour l'instant, le niveau Bac+3 (problème de reconnaissance par la branche).</p> <p>Au niveau des statistiques d'insertion professionnelle, les résultats sont contrastés : peu d'étudiants poursuivre leurs études, en général un ou deux étudiants par an poursuivent en master ; ce qui correspond à l'objectif assigné aux LP. En termes d'insertion professionnelle, à six mois, le taux de chômage s'élève à 25 %. Les statistiques nationales d'insertion à 30 mois sont meilleures mais le dossier fournit peu de détails sur les métiers exercés. Il est donc difficile d'apprécier si les étudiants occupent bien des postes en rapport avec leur formation et le niveau de cette formation. L'enquête locale à six mois de la promotion 2013 fait apparaître une répartition entre trois groupes de métiers : assistant et animateurs dans des associations, conseiller à l'emploi et à l'insertion, éducateur et enfin, formateur. L'objectif affiché « d'amplifier la possibilité de poursuivre en master 2 » n'est pas cohérent avec la finalité du diplôme.</p>
Place de la recherche
<p>Bien qu'il s'agisse d'une LP, la recherche est présente dans cette formation au travers du fait qu'une partie des cours est assurée par des enseignants-chercheurs des laboratoires de l'URCA, le Centre d'études et de recherche sur les emplois et la professionnalisation (CEREP), plutôt orienté Formation et le REGARDS (en économie-gestion), ainsi que de trois laboratoires de Paris et de Louvain (Belgique), dont certains domaines de spécialité rejoignent ceux de la formation. A noter que le laboratoire REGARDS a inscrit l'Economie sociale et solidaire dans ses axes de recherche.</p> <p>De plus, les étudiants sont sensibilisés à la recherche à travers leur participation une fois par an à un séminaire d'un laboratoire de recherche et lors de la préparation de leur mémoire professionnel à travers une initiation à la recherche. L'intervention sociale nécessite un travail de soin de la personne et pluridisciplinaire. La parole et le travail de l'écrit à travers un mémoire d'étude, est important et revêt un caractère particulier pour répondre aux objectifs de la formation. La parole et l'écrit sont des outils de partage et de transformation sociale indispensables pour les travailleurs sociaux. Un mémoire professionnel d'initiation à la recherche à rédiger est obligatoire pour obtenir le diplôme. Un conseiller technique de recherche (CTR) aide les étudiants à choisir parmi une liste thématique.</p>

Place de la professionnalisation
<p>La formation se caractérise par un fort ancrage territorial et une grande proximité avec les professionnels. Cette formation est axée sur la professionnalisation de ses étudiants (étudiants en formation initiale ou en formation continue) avec l'existence de partenariats professionnels et l'intervention de professionnels dans les enseignements. De nombreux partenariats professionnels sont listés dans le dossier sans que l'on sache de manière détaillée la teneur de ces partenariats. Les professionnels assurent 57 % des heures et sont choisis en fonction de leur expertise dans le domaine de l'intervention sociale et de la formation. Ils exercent des responsabilités dans des structures régionales et nationales leaders du domaine : directeurs d'établissements, directeurs de services, formateurs professionnels.</p> <p>Les étudiants trouvent ainsi des stages dans les domaines visés et bénéficient d'un bon encadrement pendant la réalisation de leur stage (enseignant suiveur ; réunion d'information avec les tuteurs et les étudiants pour assurer un bon déroulement du stage). La formation est en alternance avec une semaine à l'université et deux semaines en entreprise. A l'issue de la formation, l'insertion sur le marché semble néanmoins difficile.</p> <p>Un travail de veille par rapport à l'évolution des métiers et des compétences professionnelles semble nécessaire pour assurer une meilleure adéquation entre la formation et les attentes du secteur car le champ de l'inclusion sociale et du travail social ne cesse d'évoluer avec la création de nouveaux dispositifs et l'apparition de nouveaux publics (jeunes en errance hors du système scolaire, traite des êtres humains...).</p>
Place des projets et des stages
<p>Les étudiants doivent mener à bien un projet tuteuré et un stage durant leur année de formation, ce qui se traduit par la production d'un mémoire.</p> <p>Le dossier ne fait pas clairement la différence entre « projet tuteuré » et « stage ». Il semble donc que les deux soient confondus et que les rapports produits s'appuient à chaque fois sur l'expérience en entreprise ; ce qui est regrettable. En fin de 1^{er} semestre, un pré-projet tuteuré doit être rédigé.</p> <p>Stage et projet tuteuré forment le dossier professionnel qui est évalué en fin de 2nd semestre ; ils sont une vraie immersion dans le monde professionnel, ce qui facilite l'insertion professionnelle.</p>
Place de l'international
<p>La dimension internationale est peu présente, ce qui n'est pas forcément incohérent par rapport aux débouchés professionnels qui sont avant tout régionaux, voire nationaux. Les évolutions du secteur, des dispositifs et des publics nécessitent d'ouvrir les terrains aux échanges internationaux, vers les universités innovantes qui parfois peuvent s'emparer de sujets plus facilement pour des raisons culturelles (exemple : la consommation de drogues aux Pays bas) ou face à des terrains investis plus tôt (exemple : la police urbaine au Québec).</p> <p>Un partenariat existe avec la Belgique depuis 2015 (Institut Thomas More de Geel) avec un enseignant-chercheur qui intervient dans la LP. Un développement des partenariats, en particulier européens (ERASMUS) est prévu.</p> <p>Le détail de l'enseignement en anglais n'apparaît pas dans cette rubrique mais est donné dans la rubrique « modalités d'enseignement » du dossier, les étudiants bénéficient d'un enseignement en anglais de 36 heures, soit deux crédits européens (ECTS).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Cette LP bénéficie d'une bonne attractivité auprès des étudiants. 200 dossiers de candidature sont reçus en moyenne chaque année de toute la France puis, 100 sont sélectionnés sur dossier puis, auditionnés. Les effectifs baissent toutefois régulièrement (65 étudiants en moyenne de 2010 à 2013, 41 étudiants en 2014, 45 en 2015), sans qu'aucune raison ne soit avancée. Environ 50 % des étudiants sont en formation initiale et titulaires de Bac+2 variés (domaines du Droit, Economie, Gestion mais aussi des Sciences humaines et sociales et des Arts, Lettres et Langues). Ils viennent d'abord de L2 et de Diplôme universitaire de technologie (DUT) (50 % des effectifs totaux) et, plus rarement, de Brevet de technicien supérieur (BTS). Chaque année, trois ou quatre étudiants s'inscrivent par le biais de la VAE ou de la validation des acquis professionnels.</p> <p>En termes de réussite, 90 % des étudiants obtiennent leur diplôme.</p> <p>Des aménagements sont prévus pour des publics spécifiques : femmes enceintes, étudiants malades ou victimes d'un accident. Pour ces publics et ceux de formation continue, il est possible de suivre la formation sur deux ans.</p> <p>Pour chaque parcours, plus de détails sur l'origine des étudiants auraient été bienvenus (nombre de candidatures par L2, DUT et BTS d'origine, et nombre d'étudiants retenus par diplôme d'origine). Aucune information n'est disponible sur les dispositifs d'aide à la réussite en fonction de la diversité des origines.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement semblent assez classiques avec un bon équilibre des étudiants en formation initiale et formation continue (la répartition par parcours n'étant pas précisée dans le dossier) ; ce qui garantit des échanges entre débutants et professionnels expérimentés, le travail social sur le terrain étant important.</p>

<p>La place du numérique reste limitée avec un cours sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (24 heures et deux ECTS) ; développer des collaborations enseignants/élèves sur le sujet, s'avère nécessaire. Les étudiants ont accès au bureau virtuel de l'université, sans précision sur les sujets concernés. L'étalement sur deux ans et la procédure de VAE est bien intégrée avec 10 % de reçus.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Dans le dossier, le point sur l'évaluation des étudiants n'a pas été complété. Les autres parties du dossier permettent de savoir que l'évaluation se fait par le biais de contrôles continus et terminaux. Les modalités de contrôle de connaissances ainsi que le règlement des études sont communiqués aux étudiants. La formation connaît un déficit d'identification des compétences et aucune certification professionnelle n'a été mise en place. La maquette et les modalités de contrôle des connaissances détaillent les ECTS et les règles de délivrance du diplôme. Un jury constitué d'enseignants-chercheurs et d'enseignants professionnels a lieu après chaque semestre. Le supplément au diplôme reprend les informations essentielles sur la formation.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>La rubrique n'est pas renseignée dans le dossier. Le supplément au diplôme EUROPASS précise les compétences attendues et les débouchés professionnels sans distinguer les deux parcours. Le suivi de l'acquisition de compétences se fait avec la tenue d'un jury après chaque semestre pour valider les résultats obtenus. Il n'existe pas <i>a priori</i> d'outils de suivi type « portefeuille de compétences » ou « livret étudiant ».</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Plusieurs outils de suivi des diplômés sont en place : enquêtes internes à 6 mois et enquêtes nationales à 30 mois, mises en place par l'Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation (OSIPE) de l'URCA, associations d'anciens ; une page Facebook vient d'être également mise en place. Toutefois, peu de détails sont donnés sur le rythme des enquêtes et l'animation des réseaux d'anciens et de la page Facebook.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Une autoévaluation existe au niveau de cette LP (mais la forme n'est pas mentionnée) ainsi qu'une évaluation externe (mais on ne sait pas par qui). Il n'est pas précisé si les étudiants remplissent un questionnaire d'évaluation des enseignements. Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2010. Il se réunit deux fois par an et compte 17 membres avec un bon équilibre enseignants, professionnels et étudiants ; ce qui est à saluer. Pôle Emploi, le Conseil régional et l'Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) font partie des organismes professionnels à intégrer dans le conseil. Peu de détails sont disponibles sur le fonctionnement et les sujets du conseil de perfectionnement dont l'une des priorités semble être une véritable écoute des étudiants ou des anciens étudiants (six représentants au total).</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation professionnalisante avec des liens forts avec les principaux employeurs.
- Une formation qui répond à un besoin du secteur d'activité.
- Une formation à la fois ouverte à la formation initiale et continue.
- Un faible taux de poursuite d'études en master à l'issue de la LP.
- Un bon accompagnement et une bonne intégration des étudiants au sein du conseil de perfectionnement.

Points faibles :

- Une insertion sur le marché du travail difficile.
- Des effectifs en baisse depuis deux ans.
- Une différenciation des parcours insuffisante.
- Un manque de précision sur les postes occupés par les professionnels.
- Une place du numérique et de l'international, limitée.

Avis global et recommandations :

La LP *Intervention sociale* se situe dans un domaine d'activités qui a besoin de professionnels de niveau Bac+3. La formation proposée est cohérente par rapport aux besoins du secteur. Pourtant, si les étudiants ne semblent pas rencontrer de difficultés dans l'accès au stage, ils ont plus de mal à s'insérer sur le marché du travail à l'issue de leur formation. Il est nécessaire de mieux faire connaître la formation en distinguant bien les deux parcours (urgence sociale et formation) et d'analyser de manière plus précise les besoins du secteur.

Le projet d'augmentation des effectifs accueillis dans cette LP ne peut se faire sans moyens supplémentaires. En même temps, compte tenu des chiffres d'insertion professionnelle, une telle augmentation ne semble pas pleinement justifiée.

L'objectif affiché « d'amplifier la possibilité de poursuivre en master 2 » n'est pas cohérent avec la finalité du diplôme.

Enfin, cette LP s'inscrit dans le champ *Droit, économie, gestion*. Or, les enseignants qui interviennent dans cette formation ne relèvent pas des sections CNU correspondant à ce champ (Droit, économie et gestion : section 01 à 06) à l'exception d'un intervenant rattaché à la section 05. Il faudrait soit, revoir le champ de rattachement du diplôme soit, augmenter le nombre d'intervenants appartenant aux sections 01 à 06.

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence professionnelle *Intervention sociale*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Le responsable de la formation n'a pas formulé de réponse.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ